

**Le Centre public d'action sociale de Virton procède à l'engagement et à la constitution d'une réserve de recrutement pour le poste d'agent d'insertion (H/F) au service d'insertion socio-professionnelle afin de satisfaire aux besoins actuels et futurs du service.**

Les candidatures munies des pièces requises (C.V., copie du diplôme, copie de la carte d'identité, extrait du casier judiciaire, copie du permis de conduire, copie de la carte d'assurance du véhicule) seront transmises à M. le Président du CPAS de Virton (2, rue des Combattants à 6760 Virton) par recommandé ou déposées au CPAS contre accusé de réception ou par courriel au département RH ([rh@cpas-virton.be](mailto:rh@cpas-virton.be)) pour le 25 septembre 2019 à 12h au plus tard.

Les candidat(e)s devront répondre aux conditions ci-après :

#### CONDITIONS GÉNÉRALES :

- Etre ressortissant ou non de l'Union européenne (pour les ressortissants hors UE, être en possession d'un permis de travail) dans les conditions générales d'accès à l'emploi pour l'ensemble des membres du personnel CPAS et de la MR-MRS « l'Amitié »
- Avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer ;
- Jouir des droits civils et politiques ;
- Etre d'une conduite répondant aux exigences de la fonction ;
- Justifier de la possession des aptitudes physiques exigées pour la fonction à exercer ;
- Etre âgé de 18 ans au moins ;
- Etre porteur d'un diplôme donnant accès à la fonction d'assistant social (baccalauréat assistant social ou diplôme reconnu équivalent),
- Réussir un examen comprenant une épreuve écrite et une épreuve orale, organisés par la Commission de sélection.

#### CONDITIONS PARTICULIÈRES :

- Disposer d'une expérience utile de minimum deux ans dans le domaine de l'insertion socio-professionnelle et/ou dans la gestion de projet est un atout ;
- Disposer du passeport APE ;

**Les épreuves de sélection se dérouleront le 7 octobre de 9h à 13h30 (épreuve écrite) et le 11 octobre 2019 à partir de 13h (épreuve orale).**

Tout renseignement complémentaire relatif à ce recrutement peut être obtenu auprès du Département des ressources humaines.

**Tél. 063 24 09 67 – [rh@cpas-virton.be](mailto:rh@cpas-virton.be)**